

**MAIRIE
de LA NEUVILLE ROY**

**ANNULATION D'UNE DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 19/01/2026

N° DP 060 456 26 00003

Par :	SAS FUTUR HOME Représentée par Monsieur EL MOUSTAKER Laheen
Demeurant à :	16 Avenue du Valquiou 93290 TREMBLAY EN FRANCE
Sur un terrain sis à :	32 Rue de la Libération 60190 LA NEUVILLE ROY 456 H 182
Nature des Travaux :	Installation 9 panneaux photovoltaïques

Arrêté N° 2026-016

Surface de plancher
créée : 0 m²

Le Maire de la commune de LA NEUVILLE ROY

Vu la déclaration préalable présentée le 19/01/2026 par la SAS FUTUR HOME, représentée par Monsieur EL MOUSTAKER Laheen, demeurant 16 Avenue du Valquiou, à TREMBLAY EN FRANCE (93290), ayant pour objet l'installation de 9 panneaux photovoltaïques situé au 32 Rue de la Libération, à LA NEUVILLE ROY (60190) cadastré 456 H 182 pour une surface de plancher de 0 m²,
Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 26/03/2007, modifié le 11/01/2016, mis à jour par arrêté du 12/05/2016 et ayant fait l'objet d'une modification simplifiée approuvée le 04/09/2017,

Vu l'arrêté de non-opposition à la déclaration préalable n° DP 060 456 26 00003 délivré le 19/02/2026,
Vu la demande d'annulation formulée le 03/03/2026 ;

ARRETE

Article unique : La déclaration préalable n° DP 060 456 26 00003 est **annulée**.

LA NEUVILLE ROY, le 11 mars 2026

Le Maire, Thierry MICHEL



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article B.2131-2 du code général des collectivités territoriales le

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.

Télérecours citoyen : A compter du 1^{er} décembre 2018, le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.